

## Questions au CM du 7 décembre 2021

Elles font suite aux 15 questions posées lors du CM du 28 août 2021

16) Les nouvelles compétences de l'agglomération en matière de défense incendie prouvent l'inutilité de l'étude sur la **Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)** votée au conseil municipal du 10 juillet 2021

Cette dépense inutile et précipitée de 25 000€ TTC déjà refusée en novembre 2020 discrédite l'équipe municipale/ DGS censée conseiller pour le bien de la commune.

17) Le **stationnement derrière la mairie et l'école** doit être interdit car le bus ne peut pas passer le plan Vigipirate doit être respecté les querelles de voisinages doivent être évacuées.

Cela fait une décennie que ces problèmes persistent : pourquoi toujours gérer l'apparence du Placé et laisser en suspens l'application des règles de sécurité nationale ?

18) **La traversée de la route de Nérac** de la rue du 11 novembre à la rue de la palanque est dangereuse et non protégée.

Le passage piéton n'est plus visible ni les 2 bandes stop.

La zone 30 devrait être étendue jusqu'à ce croisement et un panneau 30 devrait être peint sur la chaussée.

19) Nous demandons un résumé des décisions votées lors de **l'assemblée des maires du 47** notamment sur les soutiens aux élus de la chambre d'agriculture. Idem sur les positions des chasseurs.

20) L'enquête publique sur le **pont et le barreau de Camèlat** démarre le 15 novembre 2021 : quelles sont les positions du conseil ? Nous avons, pour notre part, déposés 2 avis ...

21) Quelles sont les positions du conseil sur la **LGV** ?

Une motion a été proposée par courriel aux 19 élus le mardi 30 novembre 2021 :

Voici un projet de motion que nous soumettons à la délibération du Conseil Municipal du 7 décembre 2021 salle Arlabosse.

Afin de préparer le Conseil d'AGGLO du jeudi 2 décembre 2021 durant lequel le projet GPSO sera abordé et notamment la participation financière de l'AGGLO et donc des 31 communes, j'engage des échanges de courriels sur ce sujet.

Notre commune sera fortement impactée notamment par la ligne TER entre la gare d'Agen et la gare LGV. Une réunion publique pourrait être motivée par ce sujet entre autres.

22) Vous avez censuré notre parution dans l'écho roquefortais 3 : pourquoi ?

Nous demandons une page permanente sur **Panneau Pocket** sous utilisé actuellement. Cette page doit être co rédigée à partir de la fin de la parution censurée. Utilisons nos approches différentes sur la gestion communale pour remettre les citoyens dans la vie de la commune ainsi la non-participation citoyenne constatée lors de la réception des nouveaux roquefortais (10 personnes sur les 70 familles sollicitées par courrier) pourra être levée.

23) Début novembre, une **charte environnementale et anti-bruit** était signée dans le cadre d'une convention bilatérale entre l'Agglomération et Paris Flight Training. La Municipalité de Roquefort a-t-elle été concertée ou informée des discussions en cours afin de donner son avis en tant que commune fortement impactée par les nuisances sonores et environnementales de cette entreprise ?

Si oui, pourquoi le Conseil Municipal n'va-t-il pas informé les citoyens de cette discussion ?  
Si non, que pense faire le Conseil Municipal pour pallier ce manque d'information de la part de l'Agglomération ?

24) Notre commune n'est pas incluse dans la zone de protection (Plan Particulier d'Intervention) autour de la centrale nucléaire de Golfech alors que les communes d'Aubiach, Agen, Passage le sont.

Ci-dessous la liste des communes du nouveau PPI élargi:  
<https://www.annuaire-administration.com/mairie/departement/>

Pourquoi cette restriction géographique n'est-elle pas compensée par une information des administrés et une distribution de pastilles d'iode de manière préventive ?

La préfecture du Tarn et Garonne gérant ce PPI semble disposée à une extension de cette diffusion des informations et de la distribution des pastilles d'iode.

L'Autorité de Sécurité Nucléaire a organisé une sensibilisation des élus et des citoyens via une REFLEXION CITOYENNE à laquelle nous avons participé. Nous proposons que la commune récupère les documents distribués en format papier et numérique afin d'informer nos administrés via une réunion publique multi thèmes.



Retrouvez ci-dessous nos travaux sur la vie de notre commune et les moyens d'y participer.  
**Les Démocrates 2.0**

Contactez-nous :

- Blog : <https://democratesroquefort47.wordpress.com/>
- Facebook : les démocrates 2.0
- Courriels : [democrates2.0@laposte.net](mailto:democrates2.0@laposte.net) - [zanardoalain@gmail.com](mailto:zanardoalain@gmail.com)
- Tél : 06 76 71 84 37